



Au Royaume-Uni, une prison œuvre pour et avec les familles

18 mars 2019 - Par Cécile Marcel, de l'[Observatoire International Des Prisons - Section Française - Mediapart.fr](#) "*Proches de détenus*", 14/15.

Depuis une dizaine d'années, la prison privée de Parc, au Pays de Galles, a entièrement repensé son organisation en matière de relations entre les détenus et leurs proches. Au point de devenir un « modèle » qui suscite de l'intérêt au-delà des frontières du pays. Parmi ses innovations, un projet qui prévoit l'accompagnement des détenus, mais aussi de leurs familles.

« On parle tout le temps de réformer les prisons mais je pense qu'une chose échappe souvent aux responsables politiques qui veulent réformer : c'est que si vous ne vous intéressez qu'à ceux qui sont en prison maintenant, vous n'avez fait que 50 % du boulot. » Corin Morgan Armstrong, responsable des relations avec les familles pour les services de détention du groupe G4S, qui gère la prison, en est tellement persuadé qu'il a piloté un projet inédit consistant à travailler avec les prisonniers mais aussi avec leurs familles et proches. Il s'agit de réparer les dommages causés par l'incarcération d'une personne sur son entourage mais aussi de travailler avec l'ensemble des membres de la famille autour des différentes problématiques qu'ils rencontrent. À l'origine du projet, un triple objectif : améliorer le bien-être des familles de détenus, leur qualité de vie et leur insertion sociale ; réduire les risques de récidive des personnes détenues ; mais aussi réduire les risques de « délinquance intergénérationnelle ». Selon une étude britannique en effet, 65 % des garçons dont un père est incarcéré seront amenés à commettre des actes délinquants¹. En cause notamment, selon une autre étude, les conséquences du traumatisme de la séparation, la pression économique et sociale et la stigmatisation². À l'inverse, relève Corin Morgan Armstrong, « on ne peut continuer à ignorer les résultats de nombreux travaux de recherche qui mettent en avant le lien de causalité entre le maintien des relations avec les proches et la réduction de la délinquance et des risques de transmission entre générations ».



© G4S

Accompagner dedans et dehors

Grâce à un financement de la loterie nationale, la prison de Parc a donc mis en place, à partir de 2012, un projet expérimental nommé *Invisible Walls* (les murs invisibles). Au programme, un accompagnement sur dix-huit mois (douze mois avant la libération et six mois après) de prisonniers et de leurs proches ciblés en raison des problématiques familiales et difficultés sociales qu'ils rencontrent. Chaque famille est suivie par un membre de l'équipe qui sera son « mentor ». Après une période d'évaluation, un plan d'action est défini : un programme taillé sur mesure en piochant dans une large palette d'activités et de prises en charge proposées en lien avec divers interlocuteurs extérieurs, institutionnels et associatifs. Pour les pères, cela peut être un travail sur la parentalité, sur les problèmes d'addiction, de violence domestique, mais aussi un accompagnement à la recherche d'emploi ou de formation. Pour les proches, des groupes de parole, un accompagnement sur les problématiques d'addiction, de parentalité, de logement, etc. Des actions spécifiques sont également mises en place à l'attention des enfants, notamment en collaboration avec les écoles. Enfin et surtout, le projet prévoit des temps tous ensemble, proches et détenus, au sein d'un espace dédié qui se veut accueillant et chaleureux. Y sont disponibles tout un tas d'activités visant à rétablir le dialogue, mais aussi à retrouver ou réapprendre les gestes du quotidien : donner le bain à un nourrisson, faire ses devoirs avec un plus grand, etc. « C'était comme un nouveau début pour moi et mon père »³, raconte la fille d'un détenu. La famille n'est pas pour autant idéalisée. « Il ne s'agit pas de faire des familles heureuses », précise Corin Morgan Armstrong. « D'ailleurs, je ne sais pas bien ce que ça veut dire. » Il s'agit plutôt de réparer, renouer. La famille s'entend ici de manière extensive et inclut tous « ceux qui comptent », pour prendre en compte les parcours parfois chaotiques des personnes détenues qui participent au projet.

Spécificité du programme, il a été accompagné pendant toute sa phase expérimentale par une équipe de recherche de la South Wales University chargée d'en évaluer la mise en œuvre et d'en mesurer l'impact. Le rapport de recherche, publié en décembre 2017, conclut au « succès exceptionnel » de ce projet, « qui a eu un impact positif significatif sur la vie des prisonniers et de leurs familles » et « a le potentiel pour avoir un effet majeur au niveau national (et même international) sur les réflexions politiques et pratiques concernant les enfants et familles de prisonniers »⁴. Le taux de personnes détenues ayant des problèmes d'addiction est passé de 89 à 20 % et de 15 à 5 % pour leurs proches adultes. La proportion des détenus sans emploi est passée de 80 avant leur incarcération à 25 % à l'issue du projet, et de 69 à 46 % pour leurs proches. L'étude relève une amélioration importante du bien-être des différents membres des familles ayant participé – au total 349 personnes dont 83 détenus.

Pour Anna Clancy, coauteure de la recherche, qui vient de remporter le prix *Best future impact* (meilleur impact futur) de la South Wales University, l'un des intérêts du projet vient aussi de la manière dont il a évolué. « Lorsqu'il a commencé, l'attention portait surtout sur les risques de récidive des personnes détenues. Mais au fur et à mesure de son développement, l'attention s'est portée davantage sur les familles, et en particulier sur les besoins des enfants. Le partenariat mis en place avec les écoles et enseignants en est un très bon exemple » (voir encadré ci-dessous). L'administration pénitentiaire et le groupe G4S ont décidé de continuer à financer le projet, devenu un « service », après sa phase pilote.

Un succès pour Corin Morgan Armstrong, qui pointe cependant que le véritable défi n'est pas seulement financier : « Mettre en place un tel projet demande un changement d'état d'esprit et de culture et, pour de nombreuses prisons, ça peut être plus difficile que de trouver de l'argent. » D'ailleurs, précise Anna Clancy, « l'une des raisons pour lesquelles le projet Invisible Walls a pu se mettre en place et être accepté, c'est que la prison de Parc avait déjà une approche tournée vers la famille ».

Une aile dédiée

C'est là en effet que s'est ouverte, en 2010, la première *Family Intervention Unit* (unité d'intervention familiale) du pays : une aile de la prison où sont logés des détenus qui ont été identifiés comme ayant des difficultés importantes dans leurs relations avec leurs proches, en lien avec leur comportement délinquant. Des activités et interventions sont proposées aux membres de la famille, séparément et ensemble : au total, dix-neuf programmes essentiellement centrés sur la parentalité et l'accompagnement des enfants. C'est là notamment que résident les détenus qui participent à Invisible Walls afin de bénéficier des activités proposées. Mais l'unité ne dispose que de 64 places pour 1 700 détenus. Pour l'intégrer, il faut avoir été évalué avec des besoins particulièrement élevés. Et accepter d'être soumis à des règles spécifiques : chaque détenu signe un contrat, s'engage à obéir aux « six principes du père de famille »⁵, a l'obligation de suivre des activités et de se soumettre une fois par mois à un test de dépistage de drogues. En échange, il bénéficie de plus de moments partagés avec ses proches et de meilleures conditions de détention, avec notamment une douche dans chaque cellule.

Un système de récompenses qui s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale appelée *Incentive and Earned Privileges* (encouragements et privilèges mérités) initiée au Royaume-Uni en 1995 et qui constitue l'un des piliers de la politique pénitentiaire du pays. Mais qui fait l'objet de controverses : souvent vécue comme « injuste » par les personnes détenues⁶, elle est pointée par des associations britanniques comme étant parfois arbitraire et obéissant à une logique davantage punitive qu'incitative, privant certains détenus de droits qui ne devraient pas relever de privilèges (accès au travail, lien avec l'extérieur, etc.). « Ça pose la question de savoir si tous les détenus de l'ensemble des bâtiments devraient bénéficier du programme ou s'il est préférable de le circonscrire en se concentrant sur un nombre limité de personnes », reconnaît Anna Clancy, avant de nuancer : « Certains des prisonniers avec lesquels je me suis entretenue ne souhaitent pas intégrer l'unité, tout simplement parce qu'ils ne voulaient pas que leurs familles viennent à la prison. » Surtout, précise-t-elle, « c'est toute la prison qui a une approche tournée vers les familles, et cela bénéficie à l'ensemble des personnes qui y sont détenues ».

Les conditions de visites « revisitées »

« Quand j'ai pris la responsabilité du département des relations avec les familles, l'organisation des parloirs était contrôlée par le département sécurité, comme dans toutes les prisons », raconte Corin

Morgan Armstrong. « J'ai proposé d'en prendre la supervision. J'ai recruté des personnes qui avaient envie de travailler dans une logique davantage réhabilitative et tournée vers le maintien des relations avec les proches. C'est une équipe permanente, ce qui permet de créer un lien avec les familles, alors qu'avant les personnes n'étaient jamais les mêmes. » Le hall des visites a également été transformé. « Avant c'était vraiment austère, il n'y avait rien pour les enfants, tout n'était qu'interdits pour eux. Au total, la visite était une expérience très intimidante, et qui pouvait faire peur », se rappelle-t-il.

Depuis, les lieux ont été décorés et réaménagés : un café a été ouvert, des aires de jeux ont été créées ainsi que des espaces protégés pour allaiter, changer ou laver les bébés. Des salons privés permettent d'accueillir les familles dans un endroit plus intime. Des intervenants extérieurs y proposent également des activités. Trois fois par an, des rencontres parents-professeurs sont organisées : les enseignants des enfants y viennent à la rencontre de leurs parents incarcérés. « Je n'ai plus peur de parler avec les professeurs du travail de mon fils. Je détestais l'école et je suis toujours resté à distance parce que je pensais que les enseignants aller me juger. X est tellement content que j'aie rencontré son enseignant ! », témoigne un père⁷. Les règles, notamment en matière de sécurité, sont pourtant les mêmes que dans les autres établissements. Mais c'est l'approche qui diffère. « On travaille dans le cadre des règles mais on maximise les opportunités qu'elles nous offrent. Le hall des visites est le seul espace où le dedans rencontre le dehors dans un environnement sécurisé. C'est une opportunité formidable. On l'utilise pour faire venir des ressources de l'extérieur. Je le conçois comme un service public », explique Corin Morgan Armstrong. « Au total, la sécurité s'est améliorée, précise-t-il. Avant 2010, nous avions en moyenne un incident violent par semaine aux parloirs. Depuis, nous en avons eu trois en huit ans ».

En 2014, un centre d'accueil des familles a été ouvert à l'extérieur de la prison, géré par Bernardo's, l'une des principales organisations de défense des droits de l'enfant du pays. C'est désormais là que les proches sont accueillis et que se font les réservations des parloirs. Le lieu est aménagé avec cafétéria, aire de jeux, télévision, etc., et l'équipe de Bernardo's accueille, conseille et accompagne les familles. Une brochure spécifique a été conçue pour expliquer aux enfants le processus de visite et leur présenter les conditions de vie de leur parent en prison. Les transports de et vers la prison sont également facilités : une navette gratuite dessert la gare la plus proche et des tarifs ont été négociés avec la compagnie de taxis locale. La prison propose par ailleurs des modes de communication numériques avec la possibilité, pour les proches à l'extérieur, d'envoyer des e-mails, de laisser des messages vocaux ou d'échanger par Skype avec les détenus. Pour tous ces services, une équipe dédiée, composée de personnels de la prison et de bénévoles, sert d'interlocuteur aux proches. Quand l'équipe n'est pas disponible, les familles ont la possibilité d'appeler une ligne téléphonique ouverte 24 h sur 24. Un chiffre en particulier permet de mesurer les effets de ces mesures : 77 % des personnes détenues à Parc reçoivent de la visite, contre 48 % dans les autres prisons du pays.

Vers une politique nationale ?

Louée par l'Inspection des prisons comme « radicale, innovante et probablement la meilleure que nous ayons vue dans toutes les prisons »⁸, la politique vis-à-vis des proches mise en place à la prison de Parc

génère une attention grandissante. Quatre unités d'intervention familiales ont été ouvertes dans d'autres prisons du royaume. Au-delà des frontières nationales, un projet pilote devrait bientôt voir le jour dans plusieurs établissements pénitentiaires néerlandais, avec un partenariat de recherche avec la South Wales University, et d'autres, aux États-Unis, en Australie, à Singapour, regardent avec intérêt vers la prison de Parc. Surtout, le « modèle » qui y a été développé semble commencer à imprégner les politiques nationales. En 2017, le ministère de la Justice britannique a commandité une étude sur « l'importance de renforcer les liens familiaux des personnes détenues pour prévenir la récidive et la délinquance intergénérationnelle »⁹. L'étude identifie Parc comme « l'exemple le plus clair de bonne pratique » en la matière. En sont issues dix-neuf recommandations qui ont toutes été entérinées par le ministère de la Justice. Avec un effet domino : l'Inspection des prisons a intégré une nouvelle section au document qui liste les « exigences » que pose l'organe de contrôle quand il inspecte des lieux de détention. Quarante-six points concernent dorénavant les familles et enfants de détenus, qui n'étaient jusque-là pas pris en compte. Pour s'y conformer, l'administration pénitentiaire a publié un guide afin d'orienter les pratiques des établissements pénitentiaires. Tout chef d'établissement doit désormais produire, chaque année, un document stratégique présentant sa politique vis-à-vis des familles et proches. À partir de 2020, ils devront respecter des indicateurs de performance en la matière.

« Pour quelqu'un comme moi, qui travaille sur ces questions au sein de l'administration pénitentiaire depuis vingt ans sans objectifs, sans indicateurs à mesurer, sans rendre de comptes à personne, les changements opérés ces dix-huit derniers mois sont immenses et extrêmement prometteurs », se félicite Corin Morgan Armstrong. Comment expliquer de tels développements ? En partie par la crise pénitentiaire que connaît le pays depuis quelques années. « Les deux, trois dernières années ont été une période difficile pour les prisons du Royaume-Uni. Peut-être que cela a permis qu'un regard nouveau soit posé sur les travaux académiques afin d'y chercher des solutions. La question des liens avec les proches était là, devant eux, mais ils ne s'en étaient jamais saisis. C'est désormais chose faite. »

Les écoles au cœur d'une nouvelle dynamique

Le projet *Invisible walls* a donné naissance à un nouveau projet, *Invisible Walls Accord*, centré sur l'accompagnement en milieu scolaire et éducatif des enfants dont un parent est incarcéré. Il est piloté par l'ONG Bernardo's qui dispense des formations à l'ensemble des établissements scolaires du sud du Pays de Galles afin de les sensibiliser aux conséquences de l'incarcération d'un parent. « Souvent, les écoles ne savent pas qu'elles accueillent des enfants dont un proche est incarcéré. Cela facilite le travail de repérage », explique Christine Short, membre de l'équipe de Bernardo's. Tous les élèves de l'école suivent également une courte session de sensibilisation, afin de réduire les risques de harcèlement. Enfin, l'association met à la disposition des enseignants une « boîte à outils » pour les accompagner dans le suivi et la prise en charge de ces enfants. « L'objectif est de créer un environnement bienveillant et protecteur », résume Christine Short. En Angleterre et au Pays de Galles, plus de 200 000 enfants ont un parent incarcéré.

Découvrez les articles du dossier "Proches de détenus", déjà parus ou à paraître:

- [Proches de détenus, les liens à l'épreuve des murs](#)
- [En prison, des unités de vie familiale fermées faute de personnel](#)
- [Mère de détenue : une vie rythmée par la prison](#)
- [Des kilomètres d'usure](#)
- [La solitude des femmes détenues](#)
- [A chaque parloir son règlement](#)
- [Burger dans le soutif, un acte transgressif](#)
- [Insalubrité, exigüité, absence totale d'intimité...](#)
- [Petites et grandes entorses au droit de visite](#)
- [Des échanges sous surveillance et des appels au prix fort](#)
- [Empêchés d'être là le jour J](#)
- ["Elle était morte et je ne le savais pas"](#)
- [La parentalité emmurée](#)

(1) "Parental imprisonment: effects on boys' antisocial behaviour and delinquency through the lifecourse", J. Murray, D. P. Farrington, *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, décembre 2005.

(2) "The effects of parental imprisonment on children", J. Murray, D. P. Farrington, in M. Tonry (éd.), *Crime and justice: A review of research*, vol. 37, University of Chicago Press, 2008.

(3) *Prisoners' children and families: Can the walls be « invisible »? Evaluation of Invisible Walls*, A. Clancy, M. Maguire, University of South Wales, décembre 2017.

(4) *Op. cit.*

(5) Ne pas avoir de dettes ou se droguer, privilégier ses enfants, sa famille et sa liberté sur tout acte délinquant, apprécier et protéger ses enfants, surmonter ses difficultés sans abandonner, sacrifier ses volontés et besoins à ceux de ses proches.

(6) "An exploration of prisoners' perceptions of the Incentives and Earned Privileges (IEP) scheme: The role of legitimacy", Zarek Khan, *Prison Service Journal*, septembre 2016, n° 227.

(7) Cité dans HMP& YOI Parc 2018, *Family and significant others strategy*.

(8) *Report on an unannounced inspection of HMP/YOI Parc by HM Chief Inspector of Prisons*, 30 novembre – 1er décembre 2015, 18-22 janvier 2016.

(9) *The Importance of Strengthening Prisoners' Family Ties to Prevent Reoffending and Reduce Intergenerational Crime*, Lord Farmer, août 2017.

URL source: <https://blogs.mediapart.fr/observatoire-international-des-prisons-section-francaise/blog/150319/au-royaume-uni-une-prison-oeuvre-pour-et-avec-les-fami>